



Toulouse le 07 avril 2020

52 rue Jacques Babinet
31 000 Toulouse
fsu31@fsu.fr

à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne

Objet : Covid 19 : accueil des enfants de soignant-e-s, confinement

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre réponse à nos précédents courriers et vous en remercions. Nous prenons la liberté de vous écrire à nouveau car malgré des progrès constatés dans la prise en charge des enfants de soignant.e.s dans les écoles, notamment en terme de nettoyage des locaux, nous constatons que la situation est très variable d'une école à l'autre, parfois au sein d'une même commune comme Toulouse, et nous demeurons inquiets sur un certain nombre de points :

- Il n'y a toujours pas de matériel de protection sur de nombreux sites, et les personnels se débrouillent pour trouver eux-mêmes masques et gel hydroalcoolique.
- Certaines écoles ne sont pas chauffées au motif qu'il n'y a que très peu d'élèves (Salies du Salat par exemple).
- Les personnels municipaux chargés de l'accueil sur le temps périscolaire sont parfois employés en dépit du bon sens sanitaire : on les oblige à tous se rendre à l'école au début du service, pour renvoyer chez eux ceux dont on n'a pas besoin...
- Des écoles dépassent déjà le nombre de 10 élèves accueillis, cela peut aller jusqu'à 27 à Rangueil, rendant impraticables les mesures de distanciation entre les élèves, et concentrant un nombre important de personnels. Lorsqu'une personne, personnel ou élève, est contaminée par le Covid 19, désormais l'école n'est plus fermée, on ne fait que changer de salle. Cette baisse de vigilance dans les mesures sanitaires déployées nous inquiète particulièrement.
- Les conditions sanitaires ne sont pas réunies non plus sur certaines écoles, qui ont l'obligation de faire des permanences sur une plage horaire de 2 heures, deux jours par semaine, avec plus d'une quarantaine de parents venant récupérer des photocopies pour leurs enfants.

La FSU 31 soutient l'accueil des enfants de soignant-e-s, car il est indispensable de rendre disponibles les soignants et les soignantes engagé.es dans la lutte contre l'épidémie de Covid 19. Pour autant, il est tout aussi indispensable de s'assurer que tout est mis en œuvre pour que cet accueil se fasse dans des conditions sanitaires propres à préserver la santé des enfants, et donc de leurs parents, ainsi que des personnels. Le nombre des personnels contaminés lors de ces moments d'accueil est significatif et en hausse, il renforce encore notre inquiétude et justifie que vous soyez saisi du problème.

Est-il exact qu'un nouvel appel a été lancé pour accueillir les enfants des gendarmes ainsi que d'autres professions ?

Par ailleurs, nous voulons porter à votre attention un autre motif d'inquiétude, relatif au confinement cette fois. En effet nous constatons que dans tous les services administratifs, une pression croissante est mise sur les personnels confinés chez eux, pour qu'ils regagnent leurs lieux de travail afin d'assurer des tâches dont l'impérieuse nécessité est à prouver. Nous voyons là une forme de déconfinement rampant qui ne dit pas son nom, alors que le pic épidémique n'est pas encore atteint.

Nous souhaitons, Monsieur le Préfet, que vous rappeliez avec force aux employeurs publics qu'ils sont garants de la santé de leurs personnels tout autant que de la continuité du service public. Leur responsabilité est engagée et nous serons très attentifs à tous les cas de contamination sur le lieu de travail s'il s'avère que la nécessité de la mission n'était pas établie et que les conditions sanitaires d'exercice n'étaient pas de nature à protéger les agent.e.s concerné.e.s.

Soyez assuré, Monsieur le Préfet, de notre attachement au service public.

Pour la FSU 31, Bernard Deswarte, Bernard Dedebean, Marie-Cécile Périllat